Précisions importantes pour le pèlerinage de Lourdes

Publié le 22 octobre 2020 2 minutes

> Malgré les changements de la règlementation annoncés pour vendredi soir, le pèlerinage de Lourdes aura bien lieu

Cher fidèles,

Malgré les changements de la règlementation annoncés pour vendredi soir, le pèlerinage de Lourdes aura bien lieu.

Les deux mesures en vigueur en Hautes Pyrénées qui impactent le plus notre organisation sont la baisse de la jauge du nombre maximal de personnes pour un évènement (interdiction de plus de 1000 personnes) et le couvre-feu à partir de 21h.

La procession aux flambeaux ne pourra avoir lieu.

Une organisation est en train d'être mise en place en concertation avec le Sanctuaire et la préfecture.

Le but de cette organisation est d'assurer à chaque pèlerin :

- samedi : une messe et un chemin de Croix
- dimanche : la messe le matin, l'après-midi un chapelet à la grotte et une heure d'adoration.
- lundi : une messe et un chapelet à la grotte

N. B. : La gestion générale des flux s'organisera par une partition des pèlerins en fonction de leur provenance. Une partition en 4 groupes égaux est envisagée.

- Un groupe des élèves des dominicaines enseignantes.
- Un groupe des pèlerins de l'est de la France (Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, pays étrangers)
- Un groupe des pèlerins du Nord-Ouest de la France (Hauts-de-France, Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire, Bretagne).
- Un groupe des pèlerins du Sud-Ouest de la France (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie).

Le programme précis du pèlerinage devrait être communiqué ce vendredi 23 octobre sur La Porte Latine après aval de la préfecture.

Pour permettre la gestion de ce pèlerinage bien difficile, la docilité aux programmes (horaires et répartition) ainsi qu'aux consignes de nos équipes de Service d'Ordre sera évidemment de mise. Bonne préparation sous la protection de l'Immaculée.